

Lilian Mathieu

Sociologue, CNRS.

Violaine Roussel

Politiste, université Paris VIII.

Pierre Bourdieu et le changement social

L'un des intérêts majeurs du travail de Pierre Bourdieu a été de dépasser l'opposition stérile entre un déterminisme rigide et objectiviste, et un subjectivisme attaché à la liberté irréductible de l'individu, et incapable, en définitive, d'expliquer les phénomènes sociaux et en particulier les phénomènes observables de reproduction sociale. Cette synthèse est réalisée à travers la notion d'*habitus*, qui intègre à la fois l'emprise des structures sociales sur les représentations et la capacité d'invention des agents en situation. Systèmes durables de perception et d'action incorporés, les *habitus* sont au principe des stratégies que les agents adoptent dans les différents univers sociaux – les *champs* – dans lesquels ils évoluent. La fécondité de cette conception de l'action tient à ce qu'elle s'attache à penser le changement et la conservation avec les mêmes instruments : comprendre ce qui fait changer les pratiques et ce qui fait changer les systèmes implique en effet cette continuité théorique. Elle permet d'apercevoir *comment* des transformations adviennent, de saisir, le cas échéant, des différences entre les logiques de l'action en situation de « crise » et dans les conjonctures plus routinières. Si l'on souhaite discuter cette perspective, c'est parce qu'il s'agit de l'une des plus fortes que puisse offrir la sociologie.

Pour autant, la théorie du changement social que propose Bourdieu n'est pas sans poser un certain nombre de difficultés que révèle, notamment, sa mise à l'épreuve sur des terrains empiriques distincts de ceux qui ont présidé à son élaboration. C'est donc à une présentation critique – fondée sur les résultats de travaux réalisés, au moins pour partie, à l'appui de l'appareil conceptuel bourdieusien¹ – de cette analyse du changement social que cet article est consacré. Plus précisément, on se propose de l'aborder aux deux niveaux sur lesquels elle se déploie : celui de la transformation des pratiques, de ce qui peut faire changer l'action pour chaque agent, d'une part, et celui des effets de transformations collectives des pratiques touchant des classes d'agents, voire les activités de groupes situés dans différents champs sociaux simultanément, d'autre part.

I. Dispositions, action, transformation

Dans la démarche de Bourdieu, l'*habitus* ne constitue pas une matrice de production de pratiques qui agirait indépendamment des conditions particulières de son actualisation. Il envisage en effet l'action comme conjonction d'une situation et de dispositions des agents : le principe de l'action réside dans la rencontre d'une conjoncture et de « dispositions à agir » correspondantes.

Dans un modèle de ce type, le changement est appréhendé comme l'effet d'un défaut d'ajustement – d'un *désajustement* – des dispositions d'un ou plusieurs groupes d'agents : ces dispositions ne se trouvent plus « objectivement accordées » aux situations dans le cadre desquelles elles sont vouées à produire des pratiques. C'est ainsi à l'existence d'agents « dotés d'aspirations désajustées par rapport à leurs chances objectives d'accomplissement »² que Bourdieu renvoie pour expliquer, par exemple, les événements de mai 1968 en ce qui concerne l'université. La crise est décrite comme « un décalage structural entre les aspirations statutaires – inscrites dans des positions et des titres qui en l'état antérieur du système offraient réellement les chances correspondantes – et les chances effectivement assurées, au moment considéré, par ces titres et ces positions »³, constituant pour les agents un « *déclassement structural*, générateur d'une sorte de disposition collective à la révolte »⁴. Plus généralement, de tels effets de désajustement seraient produits lorsque les structures sociales connaissent des transformations plus rapides que les structures mentales, conduisant à des effets d'*hystérésis* observables notamment lorsque des schèmes de perception « périmés » conduisent des agents à agir à contretemps ou à contresens, comme cela se rencontre par exemple chez les personnes âgées. Un second ressort de ces mécanismes de désajustement réside dans l'entrée dans un jeu social déterminé d'agents dotés de propriétés « nouvelles », « atypiques », en décalage par rapport à celles ordinairement en vigueur dans cet espace⁵.

En fin de compte le changement est toujours pensé comme produit d'un désajustement, dont l'élasticité de la notion d'*habitus* est certes faite pour rendre compte, mais qui enferme néanmoins l'analyse des transformations des pratiques, ou des mobilisations, dans une problématique de la non/mauvaise adaptation et qui enserme toute l'analyse de l'action dans le dualisme disposition ajustée à la situation-action adaptée (associée le plus souvent à une logique de la conservation) / disposition désaccordée-action décalée. Ce système d'explication tend à rabattre l'analyse sur la question de l'inadaptation des dispositions, et donc finalement sur du dysfonctionnement. De plus, dans une telle grammaire de compréhension de l'action « novatrice » des agents sociaux, le passage d'une forme négative à une forme affirmative est vite réalisé : il ne s'agit plus seulement de pointer un défaut d'adaptation des

dispositions aux situations, mais de penser des pratiques définies *a posteriori* comme « contestataires », ou « révolutionnaires » – l'exemple des mobilisations révolutionnaires étant privilégié par Bourdieu –, comme l'effet *nécessaire* de la coïncidence entre des dispositions « révolutionnaires » et une situation elle-même « révolutionnaire »⁶.

Ce schéma appelle deux remarques. D'abord, la requalification de dispositions désajustées en dispositions « contestataires » pose problème. Elle relève, en effet, d'une illusion rétrospective qui consiste à attribuer *ex post* aux acteurs d'un processus, ou à une partie d'entre eux, des dispositions à produire ce qui constituera justement l'issue de ce processus. Ce raisonnement apparaît comme circulaire dans la mesure où c'est déjà l'identification de pratiques « novatrices » qui peut conduire à reconnaître et à nommer de telles dispositions, elles-mêmes tenues pour causes de l'action. L'analyse de mobilisations collectives, surtout lorsqu'elles se déroulent simultanément dans plusieurs champs, engage donc à prendre de la distance vis-à-vis d'explications de ce type : les transformations sociales sont souvent l'effet d'un entrelacs complexe de pratiques hétérogènes (quant à leur logique et à leurs conditions de production, aux enjeux vis-à-vis desquels elles prennent sens, aux motivations vécues ou affichées par les protagonistes, etc.), et non celui d'une activité ou d'une série homogène d'activités. Par conséquent, il paraît extrêmement hasardeux de rechercher chez quelque agent pris dans cette dynamique collective des dispositions à la production de ce « résultat ». Les mobilisations peuvent, au contraire, constituer le produit des activités combinées de groupes et d'individus aux dispositions des plus diversifiées.

Ensuite, se pose le problème du mode exact d'existence des *situations* dans lesquelles les dispositions se manifestent, et de la façon dont le chercheur peut les appréhender. Il s'agit largement, dans la perspective de Bourdieu, d'un état « objectif », ou plutôt objectivé, des structures sociales, dans un champ ou un ensemble de champs sociaux. La situation, n'existant que comme état des structures objectives, n'est « révolutionnaire » qu'en regard des dispositions désajustées qu'elle rencontre si bien que ce qui se joue dans les événements eux-mêmes reste largement inexploré : tout ce qui se passe durant les mobilisations, dans le cours des interactions, tend à disparaître du champ d'étude⁷. Or il est justement crucial de savoir, non seulement ce qui fait que des pratiques apparaissent possibles et nécessaires à des agents (« disposés » en ce sens à les adopter), mais aussi – et il y a là un pas de plus – de comprendre selon quelles logiques concrètes ils sont conduits à les mener *effectivement*.

Peut-être fera-t-on mieux comprendre la difficulté à laquelle on s'attache ici en mettant le modèle bourdieusien à l'épreuve sur le terrain de la transformation des pratiques judiciaires qui se manifeste lors des scandales poli-

tiques de la décennie 1990⁸. On s'aperçoit à l'analyse que l'engagement de certains juges dans la poursuite de personnalités politiques et économiques lors des scandales ne peut être interprété, comme y invite le modèle bourdieusien, comme le produit de la rencontre entre des dispositions particulières, agissant comme « dispositions au scandale », et une situation correspondante. L'analyse des propriétés sociales de ces magistrats montre en effet qu'elles ne se distinguent pas notablement de celles de leurs homologues, qui ne se sont pourtant pas investis dans des procédures de cet ordre ; notamment, ces juges ne sont pas plus « décalés » ou plus frustrés que les magistrats qui ont adopté à la même période d'autres pratiques. En fait, si des transformations de la place et du rôle des magistrats, notamment au sein de systèmes locaux de domination qui maintenaient une proximité sociale entre « notables » politiques et magistrats, sont bien intervenues, et si cette défamiliarisation entre magistrats et politiques a sans doute structuré de nouvelles façons de voir et de faire – en particulier un sentiment de distance au politique de plus en plus affirmé par les juges, qui peuvent désormais envisager de poursuivre des hommes politiques –, ces représentations sont en réalité communes à l'ensemble des juges de la même génération et échouent donc à expliquer par elles-mêmes l'engagement de certains d'entre eux seulement dans l'action. La possession de telles « dispositions » pertinentes pour agir, dans une situation donnée, ne constitue donc pas une condition suffisante de l'engagement dans l'action.

Dans cette perspective, la déconnexion entre les dispositions et l'engagement dans l'action est introduite d'emblée, puisqu'un lien automatique de cause à effet dispositions-action ne peut être présumé. Comment dès lors penser leur articulation ? Tout se passe comme s'il demeurait un *chaînon manquant* dans la démonstration toutes les fois que n'est pas explicité le passage – on pourrait même dire « le saut » – de dispositions spécifiques à l'action. Pour éclairer cette zone d'ombre, sans doute faut-il examiner de plus près ce qui se joue dans les événements eux-mêmes pour saisir les logiques pratiques d'entrée dans les mobilisations d'acteurs qui n'y étaient pas toujours entièrement « prédisposés », ainsi que les effets des interrelations qui s'y nouent, en particulier les transformations rapides qui affectent souvent dans les périodes de crise les perceptions des agents et leurs définitions des situations. Il y a donc quelque chose qui relève d'un *jeu de la contingence* dans les processus historiques : la dimension aléatoire résulte ici de l'interdépendance des activités d'individus dont, à un moment donné, les pratiques se répondent, s'entrecroisent et tendent progressivement à faire système, à constituer un mécanisme d'entraînement structurant les mobilisations.

II. Changement et stratégies objectives

Quand Bourdieu pense l'action qui reproduit ou transforme les structures sociales, il le fait donc à partir d'une unité d'analyse qui est l'agent social, c'est-à-dire à la fois l'individu qui agit et le détenteur d'une position située dans un système de positions et appartenant à une *classe d'agents* comparables sous ce rapport. De ce fait, le rapprochement des activités concordantes d'agents partageant certaines propriétés sociales permet de pointer des « stratégies objectives » de la classe d'agents ainsi constituée. C'est pourquoi on tient, dans cette perspective, des logiques de l'action qui, en étant sociales, sont à la fois vouées à éclairer l'action individuelle et à rendre compte de processus collectifs. Ce sont les questions propres à cette *transposition au collectif* de l'analyse bourdieusienne qui seront à présent abordées.

On a déjà rencontré l'idée selon laquelle les activités qui produisent des transformations sociales correspondent souvent, pour les groupes qui les initient, à des stratégies de reclassement social⁹. Le reclassement renvoie, en définitive relativement mécaniquement, à la détention de titres, et consécutivement de postes, dévalués par rapport à leur rendement dans un état antérieur du marché, si bien que les individus et les groupes dont les attentes se trouvent ainsi démenties sont enclins à se lancer dans des stratégies de rattrapage ou de reconversion sociale. Une telle analyse ne manque pas d'attrait, d'autant qu'elle semble souvent confirmée par l'observation *a posteriori* : il n'est pas douteux que nombre de mobilisations d'ampleur ont pu ouvrir des possibilités de conversion (professionnelle, notamment) pour des groupes et des individus dont la trajectoire apparaît ainsi *ex post* comme favorablement « déviée »¹⁰. La question posée ici est simplement celle de la systématisation possible de ce schéma d'analyse. Peut-on faire de ces mécanismes de déclassement/reclassement une constante commune à tous les groupes mobilisés, peut-on toujours y voir le *principe* de leur action – ou a-t-on seulement affaire à un *résultat* possible de leur mobilisation ? Cette perspective implique de considérer la stratégie « objective » d'un groupe, plus ou moins consciemment destinée à produire un effet de reclassement. On voudrait insister sur le mécanisme causal supposé à l'œuvre dans ce schéma. En effet, la lutte contre le déclassement, l'activité visant à conserver ou à transformer sa position, constituent dans cette analyse les déterminants, les ressorts, plus ou moins inaperçus aux yeux des agents, de leurs pratiques. C'est souvent le sentiment de déception en regard d'attentes préalables qui forme le pendant subjectif de ces stratégies collectives liées à l'inadaptation des dispositions aux situations. Cette analyse s'appuie sur deux présupposés qui méritent discussion. Le premier est que la notion de « stratégie objective » a un sens, c'est-à-dire que l'on peut valablement objectiver la *stratégie* d'un groupe ainsi discrètement constitué en méta acteur

cohérent, pensé sur le modèle de l'individu rationnel stratège, qui agirait comme un seul homme *en vue*, ici, de la promotion sociale de ses membres. Le second présupposé porte sur l'introduction d'une « intentionnalité structurale » à l'œuvre, puisque les pratiques « visent » toujours plus ou moins consciemment à réaliser les intérêts objectifs et subjectifs des groupes d'agents¹¹. Les difficultés qui surgissent si l'on considère ces deux présupposés peuvent inciter à prendre pour objets des processus « objectifs », issus souvent de la combinaison de stratégies conscientes et individuelles, sans nécessairement les considérer eux-mêmes comme des « stratégies ». Cette précaution permet également de ne pas risquer d'unifier abusivement des stratégies hétérogènes d'agents mobilisés auxquelles on accolerait une signification ou une fin unique. Notons que les intérêts collectifs ou intérêts communs aux groupes mobilisés qui apparaissent à la faveur des mobilisations elles-mêmes pourront, dans un second temps, inspirer les stratégies individuelles des agents, alors même que celles-ci pouvaient ne pas être initialement coordonnées de ce point de vue. Ainsi la perspective du reclassement pourrait conduire à ignorer les effets de l'histoire courte des mobilisations sur les *stratégies individuelles* de valorisation de soi que les acteurs peuvent adopter. L'exemple des scandales politiques permet d'illustrer ce fait : les magistrats qui ont commencé à instruire des « affaires » au début des années 1990 s'attendaient à être stoppés et à payer cher leur audace du point de vue professionnel ; ils agissaient donc selon d'autres logiques que celles du « reclassement » plus ou moins conscient. Contre toute attente, ces juges ont pu mener à bien leurs instructions, et l'engagement dans les scandales est apparu comme un moyen d'accès à un prestige et à une reconnaissance inespérés. Les succès de ces « pionniers » ont modifié les représentations du juge et de son rôle et incité d'autres magistrats à s'investir à leur tour dans les « affaires ». Ceux-ci ont ainsi fait l'expérience, en cours de processus, des résultats des pratiques antérieures, qui leur ont alors servi d'instruments de calcul, d'évaluation de ce qu'il est désormais profitable de faire. C'est pourquoi l'instruction des scandales ne pouvait constituer pour un juge une ligne d'action avantageuse (en termes de notoriété, de notabilité) avant le succès des premières « affaires » au milieu des années 1990. Précisons, par ailleurs, que l'on ne peut empiriquement constater une véritable transformation de la *position sociale* de ces magistrats, ce qui devrait être le cas si l'on suit jusqu'au bout la théorie dureclassement ; c'est ici avant tout dans l'ordre de la représentation de soi que s'opèrent les transformations. Généraliser la perspective du reclassement conduirait dans le cas présent à faire agir artificiellement et rétrospectivement les magistrats « comme un seul homme », et à transformer en but collectivement poursuivi ce qui constitue seulement l'un des effets des pratiques des premiers acteurs.

Ajoutons que chez Bourdieu la logique du reclassement tend à correspondre à une représentation verticale de la structure du monde social, dans laquelle les rapports sociaux prennent d'abord *le sens de luttes pour progresser vers le haut*. Non seulement ces derniers se comprennent en tant que processus de « translation » de groupes sur un axe de progression sociale, mais les pratiques des acteurs sont *dirigées, même inconsciemment*, vers ce but. La recherche de l'ascension sociale constitue alors le principe ultime vers lequel converge l'explication de toutes les transformations sociales. Or cette perspective conduit à prêter à tous les groupes sociaux des logiques d'action et des préoccupations qui ne se rencontrent, au mieux, que chez les individus de certains groupes : la logique des pratiques se trouve de ce fait systématiquement (et indûment) rabattue sur celle des conduites de ces groupes. On s'interdit ainsi de penser d'autres mécanismes de transformation en postulant que changer les ressources efficaces pour conserver sa position, ou les « conserver pour [la] transformer », doit être le moteur de tous les comportements.

III. L'alchimie des mobilisations collectives

Les processus de changement social prennent un tour plus complexe encore lorsque ceux-ci affectent simultanément plusieurs champs. L'analyse que propose Bourdieu de telles conjonctures critiques ou révolutionnaires (dont mai 68 constitue pour lui le paradigme) porte l'accent sur la coordination objective de l'action – parfois vécue par les protagonistes en termes d'alliance ou de « fraternisation » – des agents mobilisés dans chaque champ concerné. Ces alliances entre acteurs appartenant à des univers sociaux distincts seraient rendues possibles par un phénomène d'*homologie structurale*, c'est-à-dire par le fait que les agents concernés occupent, chacun dans son champ respectif, des positions structurellement homologues et partagent de ce fait des expériences communes, ou tout au moins relativement similaires, de l'occupation de celles-ci. Ainsi tous les espaces sociaux ayant tendance à s'organiser selon les mêmes principes d'opposition entre positions dominantes et dominées, c'est parce qu'ils occupent dans leur champ une position structurellement homologue à celle occupée par d'autres agents dans d'autres champs que des agents peuvent se reconnaître dans des mobilisations lancées au sein d'univers sociaux auxquels ils sont étrangers et s'y engager ou se solidariser avec ceux qui les mènent. C'est en s'appuyant sur cette hypothèse que Bourdieu entend rendre compte de la conversion de certains intellectuels – occupant selon lui une position dominée dans ce qu'il appelle le « champ du pouvoir » – à la cause des ouvriers – occupant une position homologue dans « l'espace social pris dans son ensemble ». Un des intérêts de ce modèle réside dans sa volonté d'intégration de la spécificité des univers sociaux auxquels appartiennent les différents agents qui

joignent leur action au sein d'un même mouvement social ou processus révolutionnaire. La perspective de Bourdieu permet en effet de pointer la diversité des logiques et enjeux présidant à l'engagement d'individus hétérogènes (par leur position sociale, leurs motivations, leurs représentations...) dans une même mobilisation. À ce propos, il prend soin de préciser qu'une homologie de position n'est pas une homologie de condition, et qu'elle est avant tout une « ressemblance dans la différence » : « Sans doute la même structure [...] se retrouve-t-elle dans les différents champs [...] ; il n'en reste pas moins que le principe de la différenciation est chaque fois différent, comme les enjeux et la nature de l'intérêt, donc l'*économie* des pratiques¹². » Pour le dire autrement, le fait que des agents appartenant à des univers sociaux distincts partagent une expérience relativement similaire de l'occupation d'une position homologue dans leurs champs respectifs ne saurait pour autant impliquer qu'ils partagent des motivations ou représentations semblables, ni que ce soit à la poursuite d'objectifs identiques qu'ils en viennent à se joindre dans une même action collective. Peuvent ainsi être appréhendés certains des ressorts du *délitement* de mobilisations rassemblant, sur des bases hétérogènes et de ce fait fragiles, des agents socialement très distants.

Un certain nombre d'imprécisions nuisent toutefois à la cohérence de la théorie de l'homologie structurale. Une première difficulté tient au caractère binaire de la catégorisation employée pour rendre compte de la configuration des positions occupées au sein des divers champs considérés. Ces derniers paraissent en effet organisés de manière essentiellement *dualiste*, opposant les occupants des positions « dominantes » à ceux qui en occupent les positions « dominées ». Une telle représentation, qui présuppose l'existence d'un principe de clivage fondamental à l'intérieur de chaque champ, a pour effet de rendre invisible la complexité interne des univers sociaux et la diversité des principes d'évaluation des différentes positions qu'occupent les acteurs qui en font partie. Ce travers est d'autant plus regrettable que la sociologie de Bourdieu, en mettant en relief l'existence de plusieurs formes de capitaux socialement efficaces (économique, culturel, symbolique, etc.), offre précisément les moyens de rendre compte de cette diversité de principes d'évaluation des positions et de la multiplicité des clivages internes à chaque univers social¹³.

Mais ce qui constitue la principale faiblesse de la théorie est son manque à certains des principes élémentaires de la sociologie des champs énoncés par Bourdieu lui-même. Le concept de champ, lorsque employé pour construire la théorie de l'homologie structurale, souffre en effet d'une imprécision d'autant plus surprenante que Bourdieu a lui-même pour habitude d'en donner une définition particulièrement exigeante. En fait, cette notion fait chez lui l'objet d'un double usage renvoyant implicitement à deux modes

d'existence quelque peu contradictoires. Dans un premier sens – et c'est ce que lui-même a montré dans ses travaux consacrés aux champs religieux, littéraire, politique, etc. –, les champs ne sont pas que des constructions théoriques arbitrairement élaborées par le sociologue. Chaque champ est doté d'une forme d'existence aux yeux mêmes des agents qui en font partie : ceux-ci luttent, de manière plus ou moins consciente, pour en définir les conditions d'appartenance comme les limites ; ils partagent, en dépit de leurs conflits et compétitions, une « reconnaissance qui échappe à la mise en question »¹⁴ de la valeur du jeu et de ses enjeux ; ils sont conduits par cette forme spécifique d'*illusio* à rechercher et à accumuler les formes de capitaux efficients à l'intérieur de ses limites. Chaque champ est, en outre, un produit historique – dont on peut donc reconstruire la genèse – et soumis en tant que tel à des évolutions plus ou moins radicales de sa structure et de son fonctionnement, lesquelles sont le produit des luttes que se livrent en son sein les occupants de positions concurrentes.

À ce premier usage du concept de champ, relevant d'une définition stricte et imposant une pratique sociologique rigoureuse, s'ajoute la tentation d'usages moins maîtrisés, lorsque Bourdieu mentionne le « champ social dans son ensemble » ou le « champ du pouvoir », dont on peut constater qu'ils ne répondent pas totalement aux critères que l'on vient d'évoquer. Ainsi le champ du pouvoir semble-t-il disposer d'une existence davantage métaphysique que véritablement historique, et les conditions de sa genèse ne sont jamais réellement explicitées. Comment s'articule-t-il avec les champs bureaucratique et politique également définis par Bourdieu ? La construction d'un tel champ du pouvoir éclaire-t-elle véritablement les pratiques des agents qui y évoluent ? On serait bien en peine – sinon à postuler une définition outrageusement abstraite du « pouvoir » – d'identifier en son sein une véritable croyance commune à l'ensemble de ses membres non seulement en la valeur des enjeux qu'il propose, mais aussi en sa simple existence. La même imprécision règne en ce qui concerne le « champ social dans son ensemble », qui souffre lui aussi de ne pas présenter d'*illusio*, de capital ou encore d'enjeux spécifiques. La théorie de l'homologie structurale apparaît alors menacée de tautologie : on est toujours assuré de trouver deux espaces sociaux (si ce n'est le champ intellectuel, ce sera celui du pouvoir ; si ce n'est un espace bien identifié et délimité, ce sera le « champ social dans son ensemble ») dans lesquels les acteurs coalisés occupent des positions, dominantes ou dominées, homologues.

Cette dernière critique met plus globalement en relief l'une des carences de la théorie générale des champs, qui est son incapacité à penser les positions comme les univers dominés. On peut, en effet, relever que la plupart des champs (artistique, du patronat, des évêques, etc.) étudiés par Bourdieu sont

des univers relativement institutionnalisés, au sein desquels apparaissent surtout des interactions entre individus socialement favorisés et valorisés. Tout au moins les pratiques que la construction de tels champs parvient le mieux à saisir sont-elles celles des agents occupant des positions, à divers degrés, dominantes dans ces espaces, tandis que le modèle peine à rendre compte – autrement que « par défaut » – des pratiques des agents qui occupent les positions dominées (c'est-à-dire les moins autonomes et les moins pourvues en capital spécifique). Ceci se manifeste en particulier par le fait que l'analyse des positions dominées se trouve rabattue sur la notion, apte seulement à rendre compte de l'expérience subjective douloureuse qu'en ont les acteurs, de « misère de position »¹⁵.

Cette difficulté est redoublée par l'insuffisance du concept de champ pour délimiter des univers sociaux faiblement institutionnalisés, dominés ou encore marqués par un manque d'autonomie, et pour en rendre compte. Situer, par exemple, les ouvriers de l'industrie dans « l'espace social pris dans son ensemble »¹⁶ est à ce titre révélateur de l'impossibilité de les rapporter à un champ véritablement constitué et bien identifiable. Se révèle ici ce que l'on pourrait appeler la *biais élitiste* de la théorie : fécond pour l'analyse des univers sociaux dominants ou prestigieux, le concept de champ se révèle faiblement opératoire pour rendre compte des univers dominés (on pense par exemple au monde de la prostitution) ou des pratiques situées « hors-champ » (telles celles des femmes au foyer). La théorie bourdieusienne apparaît de ce point de vue confrontée à une contradiction : elle prétend à l'interprétation de l'intégralité des pratiques, représentations et prises de positions de l'ensemble des agents, à travers le prisme de l'*habitus* nécessairement structuré dans et par un champ donné, mais la définition exigeante que Bourdieu lui-même donne de ce concept empêche de considérer que tout espace social soit un champ au sens strict. Si tous les univers sociaux ne constituent pas pour autant de véritables champs, comment et avec quels instruments conceptuels envisager les pratiques qui s'y engendrent ?

Poser ces questions, c'est – contre le risque de la routinisation et de la rigidification – maintenir vivante la théorie bourdieusienne du monde social en *mettant à l'épreuve* ses principaux concepts, en les faisant travailler sur des objets inédits ou en leur posant des questions auxquelles ils ne sont pas habitués à répondre. Rien ne serait sans doute pire, pour une pensée aussi intellectuellement stimulante que celle de Bourdieu, que de se figer en une orthodoxie qui, « en résolvant tous les problèmes susceptibles d'être posés dans les limites de la problématique établie [...], tend à faire oublier qu'elle ne résout que les problèmes qu'elle peut poser ou qu'elle ne pose que les problèmes qu'elle peut résoudre »¹⁷.

Philippe Corcuff

Politiste, Institut d'études politiques de Lyon.

Marx/Bourdieu : allers-retours sur la question des classes

Marx a fortement contribué à installer une problématique en termes de classes sociales

au sein de la critique sociale à partir de la fin du XIX^e siècle, tandis que la sociologie de Pierre Bourdieu a hérité de ses apports tout en les déplaçant significativement dans la deuxième moitié du XX^e siècle, jusqu'à ne plus pouvoir être strictement qualifiée de « marxiste ». Le cas du *Manifeste communiste*¹, texte parmi les plus connus (et, en un autre sens, les plus mal connus) de Marx et Engels, peut constituer un support concret intéressant pour interroger les proximités et les distances entre Marx et Bourdieu sur cette question des classes. Mais que peut nous dire aujourd'hui un texte comme le *Manifeste*, écrit fin 1847-début 1848, sur les classes sociales, dans la façon dont cette notion croise des dimensions sociologiques et politiques ? A-t-on affaire à des thèses « actuelles » ou « dépassées » ?

Des impasses d'une alternative traditionnelle à une herméneutique pragmatique

On doit peut-être écarter cette façon classique de poser la question, afin d'ouvrir un espace d'investigations plus décalé sur le texte. L'alternative « actualité »/« archaïsme » draine souvent avec elle des présupposés trop lourds quant à la conception du temps et de l'histoire, des confusions quant aux relations du concept et du réel et un rapport encore excessivement religieux à Marx (et à Engels).

Cette alternative engage tout d'abord fréquemment une vision trop homogène et évolutionniste du temps, selon laquelle *soit* l'histoire serait venue corroborer la justesse des analyses proposées, et donc leur « actualité », parce que l'on serait encore dans *le même* temps historique ouvert par la naissance du « capitalisme », *soit* l'histoire nous aurait introduits à un nouveau « stade » de l'histoire des sociétés humaines, par rapport auquel les diagnostics de Marx et Engels seraient « dépassés ». Entre ces deux points de vue souvent présentés comme antagoniques, il y aurait donc plus de proximités qu'on ne le pense. Dans quelle mesure ? Les temporalités qui travaillent les sociétés humaines sont sans doute plus hétérogènes que ne le laissent entendre les

- 1 Lilian Mathieu, *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin, 2001; Violaine Roussel, *Affaires de juges. Les magistrats dans les scandales politiques en France*, Paris, La Découverte, 2002.
- 2 Pierre Bourdieu, *Homo Academicus*, Paris, Minuit, 1984, p. 216.
- 3 *Ibid.*, p. 213.
- 4 *Ibid.*, p. 211.
- 5 Ces désajustements sont en principe des stratégies de reclassement social. Cf. Pierre Bourdieu, « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 24, 1978.
- 6 Cf. Pierre Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz, 1971, p. 185.
- 7 Ce manque d'intérêt pour ce qui se joue dans le cours des mobilisations ou des crises a été signalé par Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la FNSP, 1986.
- 8 Pour les analyses qui suivent, cf. V. Roussel, *op. cit.*
- 9 P. Bourdieu, « Classement, déclassement, reclassement », art. cit.
- 10 L'étude des mobilisations de prostituées, par exemple, montre que l'engagement dans l'action publique contestataire a permis à plusieurs de leurs leaders d'acquérir les ressources nécessaires à un abandon de la prostitution au profit d'un statut plus favorable de permanente de leur mouvement ; cf. L. Mathieu, *op. cit.*
- 11 P. Bourdieu, *Esquisse...*, *op. cit.*, p. 206.
- 12 Pierre Bourdieu, « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 52-53, 1984, p. 10.
- 13 Ajoutons que dans ce modèle, l'occupation de positions dominées est pensée en négatif, comme liée à la non-détention de la structure (et du volume) de capital valide dans le champ considéré, ce qui aboutit à rabattre l'ensemble des pratiques sociales sur leur rapport aux pratiques dominantes. Sur ce point, cf. Claude Grignon, Jean-Claude Passeron, *Le Savant et le populaire*, Paris, Gallimard-Seuil-EHESS, 1989.
- 14 Pierre Bourdieu (avec Loïc Wacquant), *Réponses*, Paris, Seuil, 1992, p. 73.
- 15 Pierre Bourdieu (dir.), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, p. 11.
- 16 Cf. « Espace social... », art. cit., p. 10.
- 17 Pierre Bourdieu, « Le Champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3, 1976, p. 97.